



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022-340

I-4 Autres types de contrats

OBJET : Atelier « Pêche » pour l'ALSH Les Ecureuils du Lac avec l'intervention d'un bénévole

**DGA Services à la
population
Direction de l'action
éducative, de la vie sociale
et des sports
Service Education-Jeunesse**

Réf : SM SM 242390

DGS :

DGA :

CAB :

CS : 8

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de La Teste de Buch souhaite proposer, dans le programme d'activités de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Ecureuils du lac », une activité de découverte de la pêche et sensibilisation à la faune aquatique.

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET et DETAIL de la CONVENTION

De signer un contrat avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gaule Cazaline, représentée par Monsieur DARTIX Patrick, et domiciliée à La Gemeyre – La Teste de Buch, spécialisée dans la pêche.

L'association accueillera les enfants sur un atelier « Pêche » d'une durée de 2 heures, animé par Monsieur Patrick DARTIX, pour leur permettre de découvrir la pêche de loisirs et de les sensibiliser au même titre à la faune aquatique.

ARTICLE 2 – DUREE et PRIX

L'atelier « Pêche » se déroulera le lundi 1^{er} août 2022, de 10 à 12h00, au Canal de Cazaux, sous la responsabilité du directeur de l'A.L.S.H.

L'association AAPPMA « La Gaule Cazaline » interviendra à titre bénévole.

ARTICLE 3

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 07/07/2022

Patrick DAVET



Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde